Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212902761-20260605-DEL_05_06_26_1-DE

Commune de SIBIRIL

FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'année deux mille vingt-six,

Le cinq juin à dix-neuf heures quinze,

Le Conseil Municipal de SIBIRIL, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de SIBIRIL, en séance publique, sous la présidence de Monsieur EDERN Jacques, Maire.

Date de la convocation : 28 mai 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Etaient présents : M.M. EDERN Jacques, GUIVARCH Eliane, ABGRALL Serge, CREACH Philippe, GRALL Juliette, LELOUTRE Christophe, HALLIER Pascal, QUEMENER Jean-Jacques, JONCOUR Milène, LE REST Caroline, LABOURIER Quentin, PERHIRIN Johanna, QUIVIGER Antoine, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mmes DUMONT Stéphanie (procuration à EDERN Jacques), TANGUY Cloé (procuration à QUIVIGER Antoine).

Secrétaire de séance : PERHIRIN Johanna

◆◆

Point n°1
FINANCES : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLETC) a plusieurs missions, dont notamment, l'évaluation des coûts induits par les transferts de compétences entre les communes et la communauté de communes Haut-Léon Communauté
Dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la CLECT pour la mandature à venir.

Vu le code général des collectivité territoriales,
Vu le code général des impôts,
↳ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**
Désigne Mme Stéphanie DUMONT représentante titulaire de la commune au sein de la CLECT.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
Jacques EDERN